

République Démocratique du Congo
Ministère des Finances

TRAJECTOIRE DES RECETTES 2019-2021

Par

Gérard Mutombo Mule Mule
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances

Kinshasa, Juin 2018

Sommaire

- 1. Contexte de l'environnement macroéconomique**
- 2. Evolution des recettes budgétaires sur une période récente**
- 3. Nouvelle orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances**
- 4. Perspectives des recettes publiques pour les trois prochaines années**
- 5. Stratégie de financement des gaps (impasses) budgétaire**
- 6. Conclusion**

1. Contexte de l'environnement macroéconomique

➤ **Sur le plan international, on note :**

- des perspectives plus prometteuses avec une reprise économique qui continue de s'affermir dans la plupart des économies avancées et en développement;
- la bonne tenue des cours des principaux produits d'exportation de la RDC, particulièrement celui du cobalt.

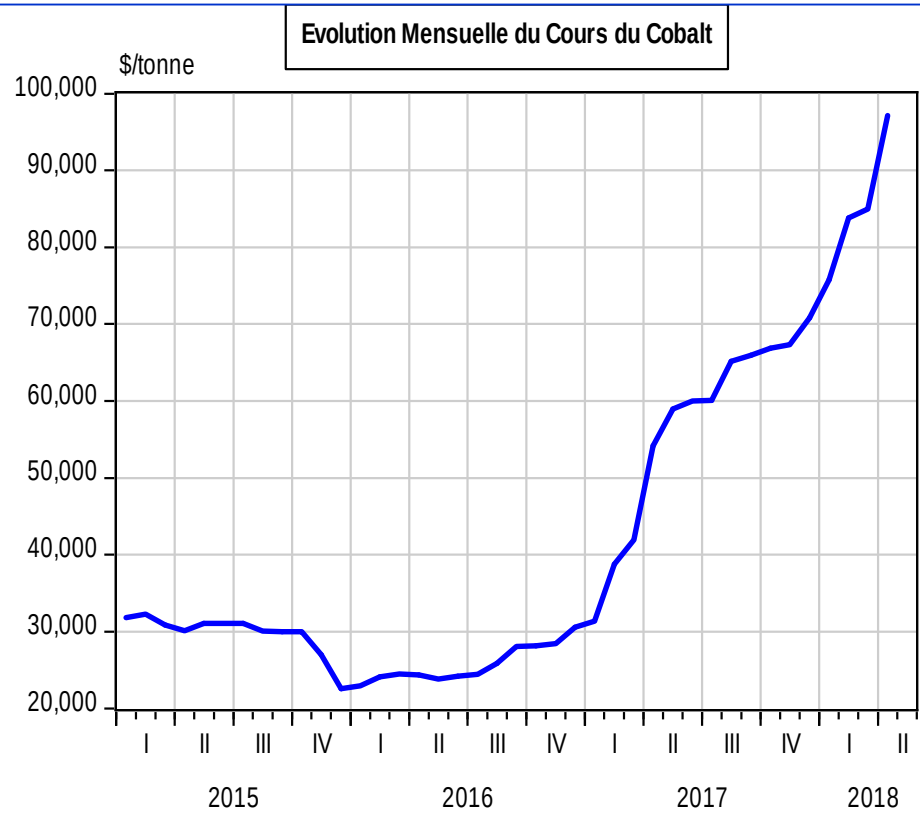
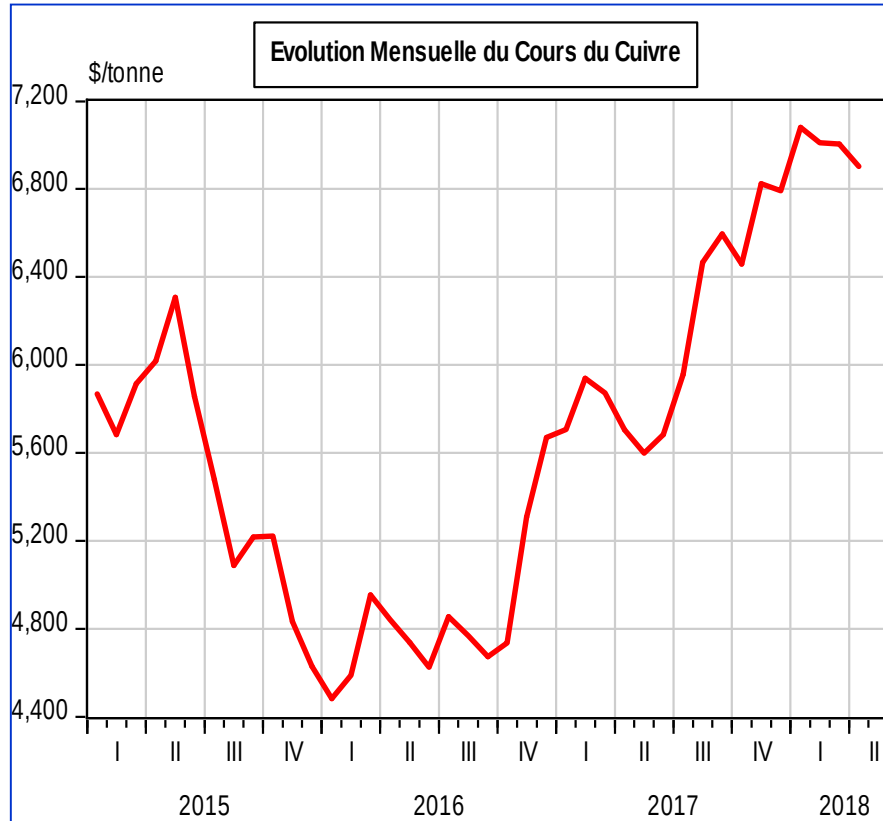
➤ **Sur le plan national, il y a lieu de relever:**

- le calme qui règne sur l'ensemble du territoire national, malgré quelques attaques sporadiques des groupes armés à l'Est du pays;
- les opérations liées à l'organisation des élections qui évoluent normalement. La tenue des élections reste prévue au 23 décembre 2018.

1. Contexte de l'environnement macroéconomique

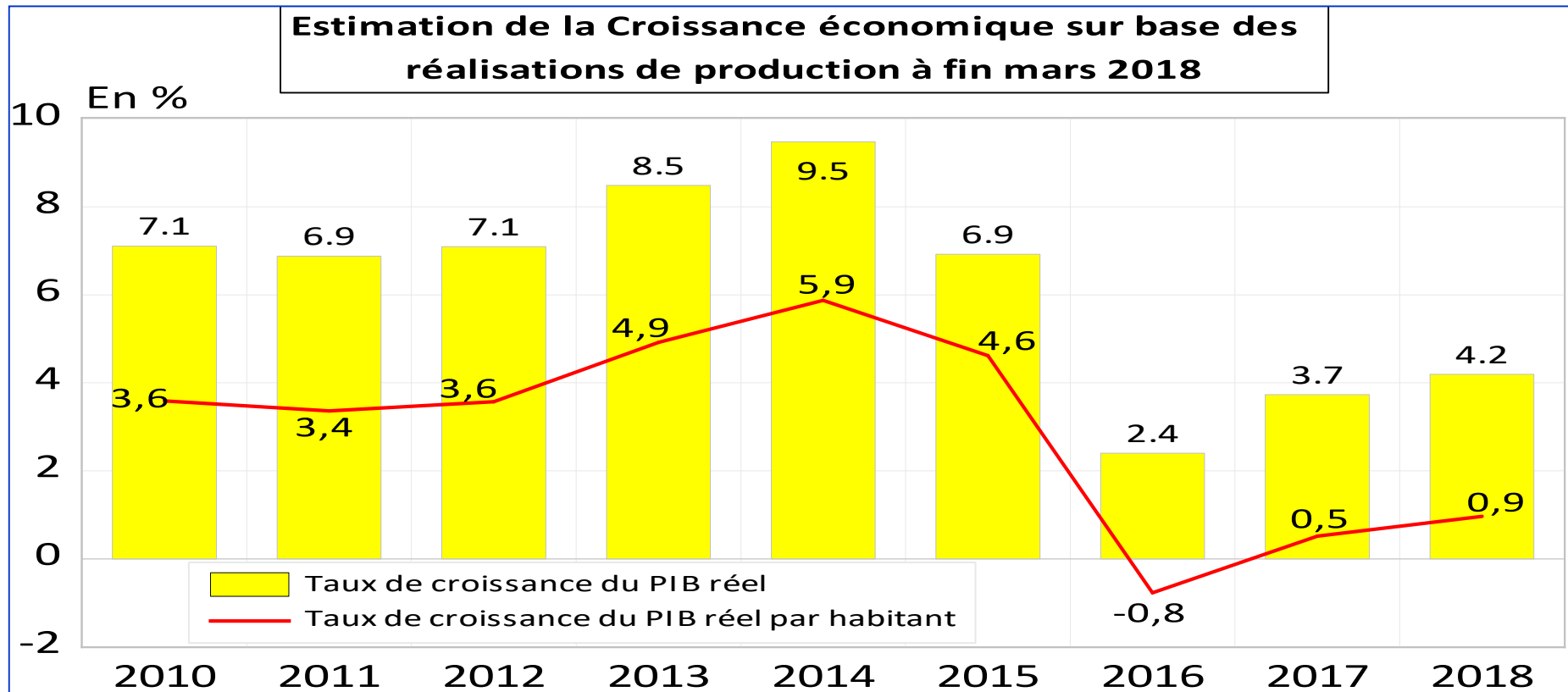
- des progrès considérables ont été réalisés en termes, notamment :
 - ✓ De redressement du taux de croissance économique en 2017 et 2018;
 - ✓ de consolidation de la stabilité du taux de change;
 - ✓ Du recul graduel de l'inflation.

1. Contexte



2. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

4) La croissance économique s'est accélérée. Le taux de croissance du PIB réel est passé de 2,4% en 2016 à 3,7% en 2017. Et les estimations récentes de la croissance économique, sur base des réalisations de production à fin mars 2018, indiquent une progression de l'activité économique de 4,2%. Les prévisions pour l'ensemble de l'année 2018 situent le taux de croissance du PIB réel à 5,2 %.

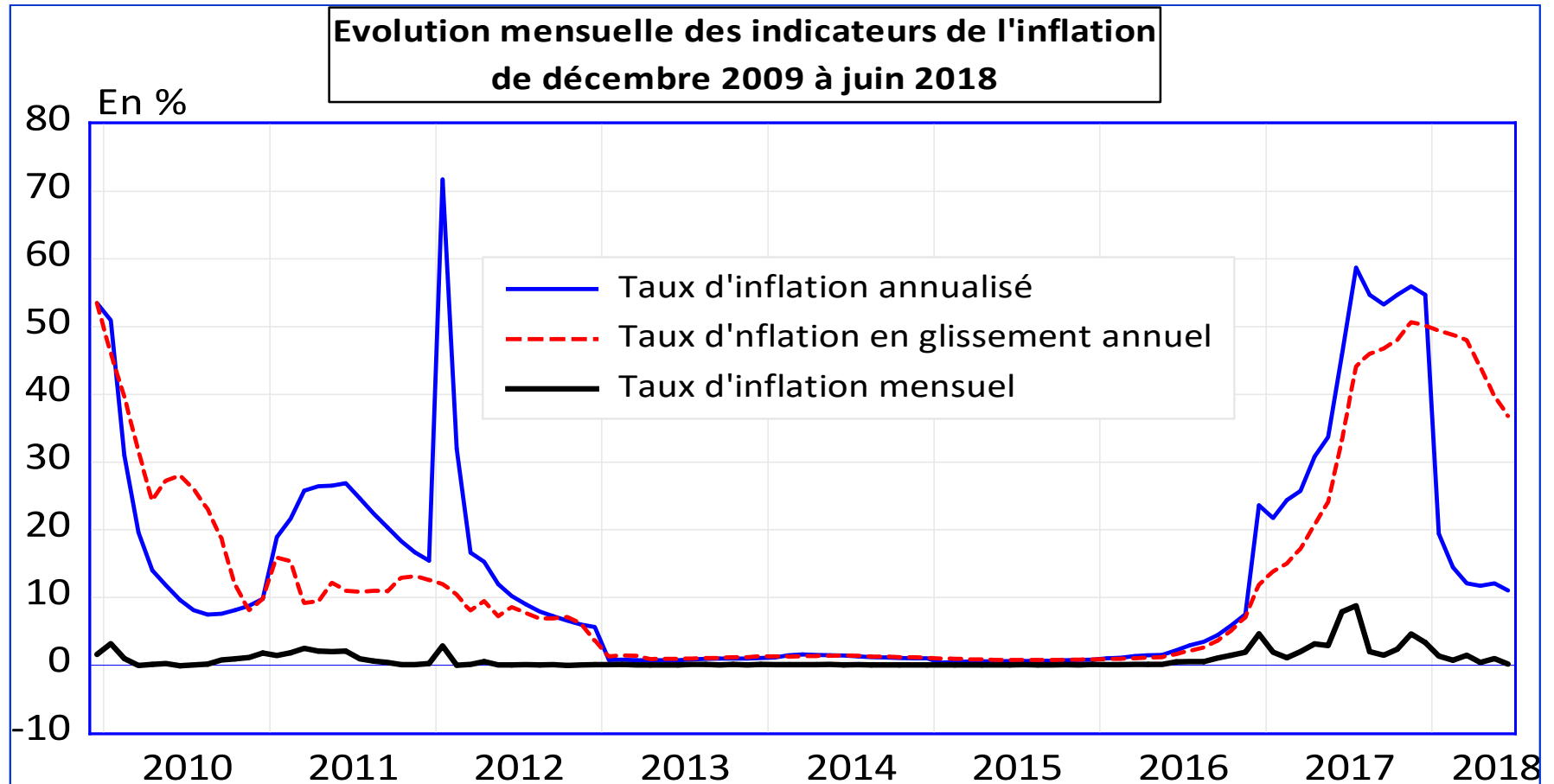


2. Evolution des indicateurs macroéconomiques

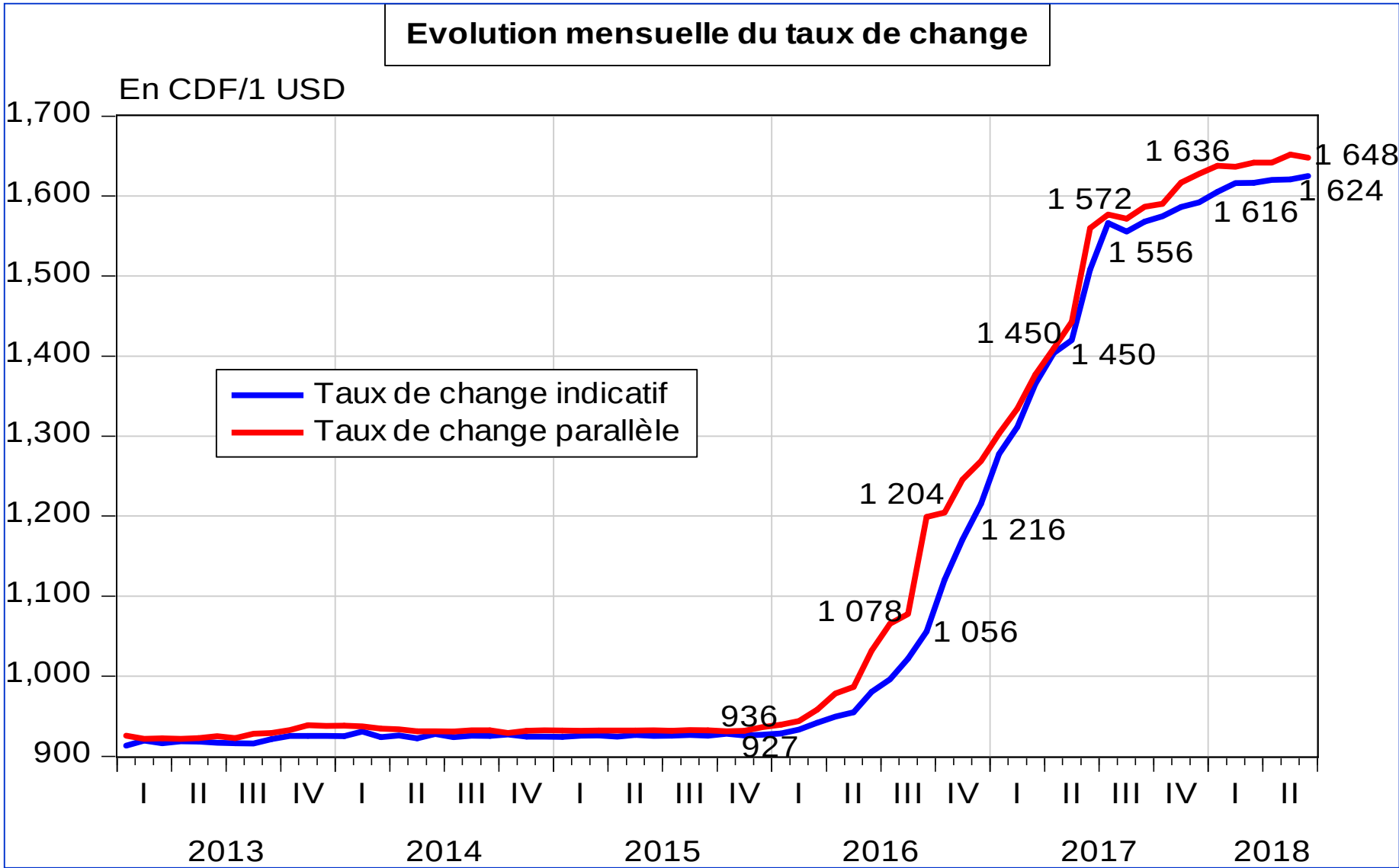
Contributions sectorielles (en points de croissance)	2017	2018
Agriculture	0,27	0,3
Extraction	1,96	2,1
Industries manufacturières	0,30	0,3
Electricité, gaz et eau	0,03	0,3
Bâtiment et Travaux Publics	0,85	
Transports et Télécommunication	0,33	0,3
Autres services hors Administration	0,19	0,45
Commerce	0,72	0,60
Taxes sur les produits	-0,90	-12,7
Taux de croissance du PIB réel	3,7	4,2

2. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

2) L'inflation s'est décélérée. Le taux d'inflation, qui avait atteint 54,7% en décembre 2017, s'est replié à 11,1% à la 3^{ème} semaine de juin 2018 pour converger vers la cible annuelle de 7% retenue dans les prévisions du cadre macroéconomique de la Loi des Finances 2018.



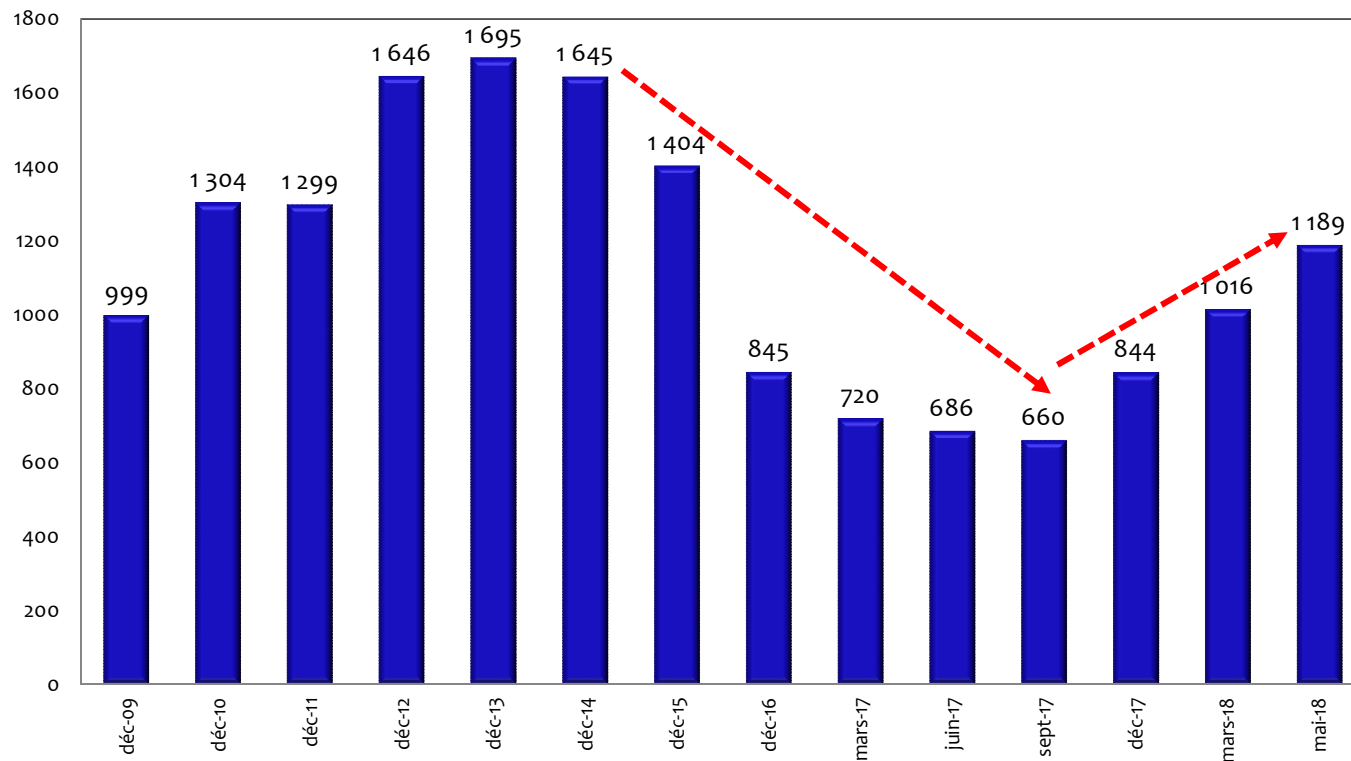
2. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques



2. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

3) Les réserves internationales connaissent une augmentation, améliorant la capacité de la Banque Centrale à intervenir sur le marché des changes.
Les réserves internationales sont passées de 660 millions de USD à fin septembre 2017 à 1,2 milliard de USD à fin mai 2018.

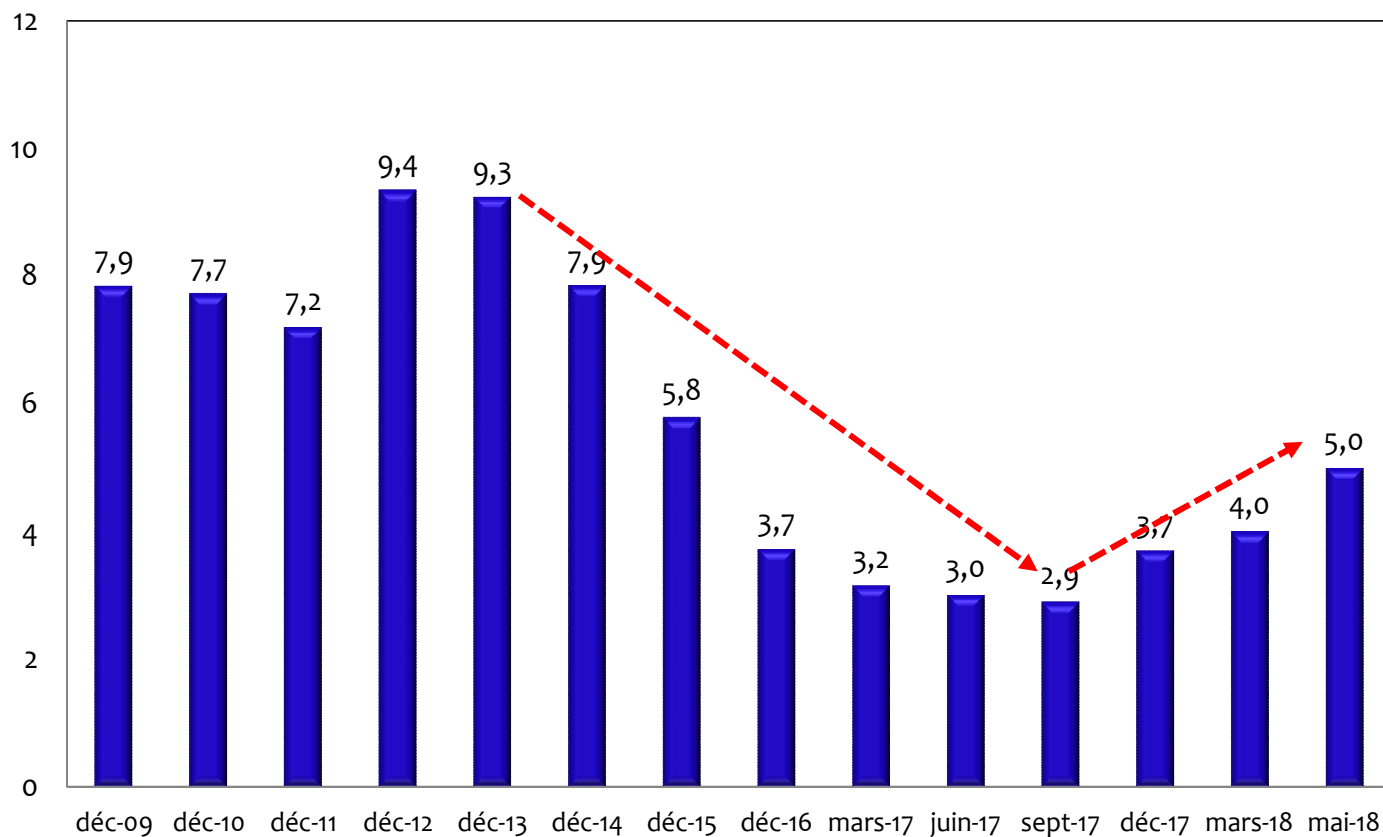
Rép. Dém. du Congo: Evolution des réserves internationales
(en millions de dollars des Etats - Unis)



2. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

En semaines d'importation des biens et services, le niveau atteint à fin mai 2018 représente 5 semaines contre 2,9 semaines en septembre 2017.

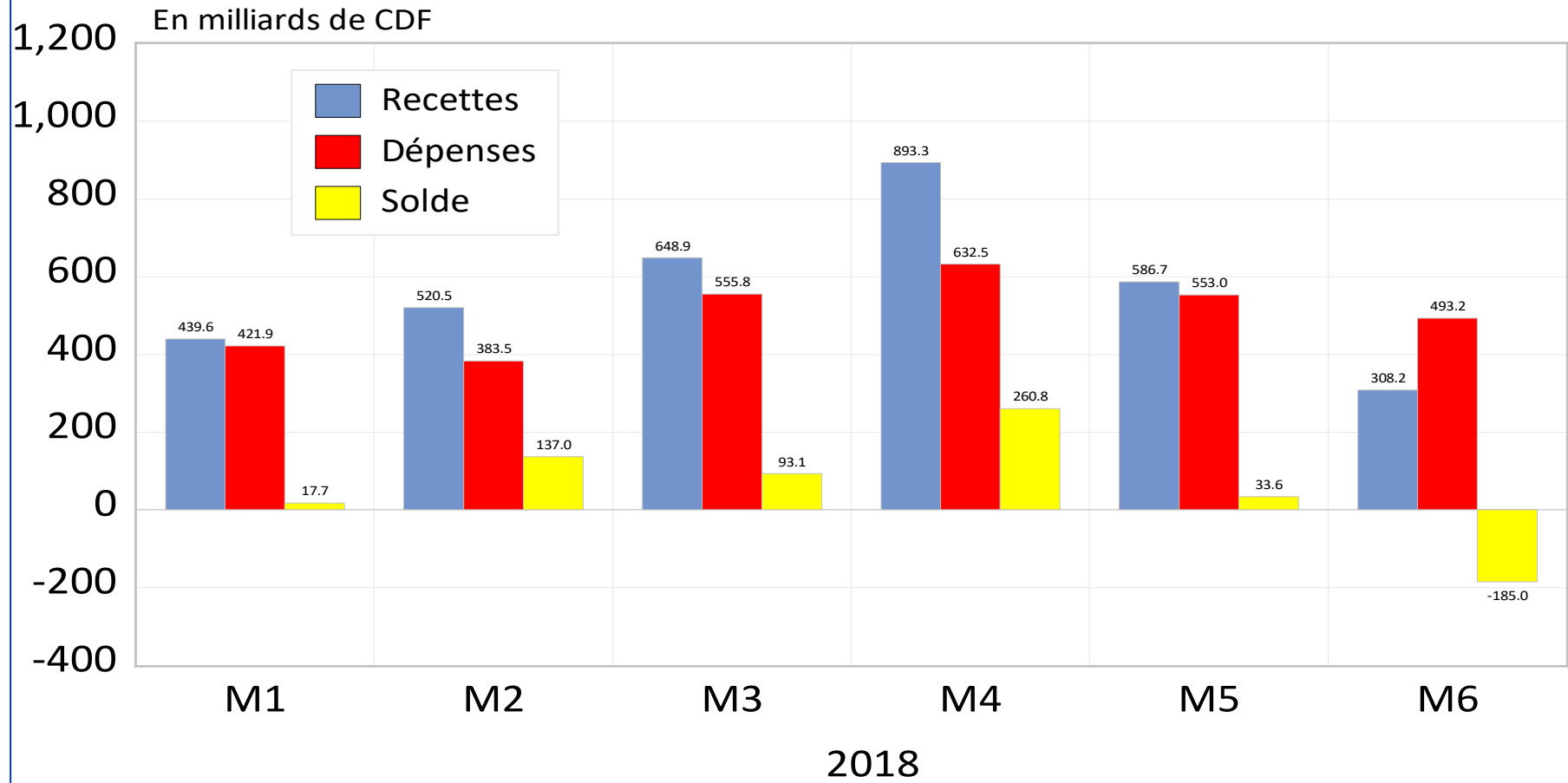
Rép. Dém. du Congo: Evolution des réserves internationales
(en semaines d'importation des biens et services)



2. Evolution des recettes, dépenses et soldes budétaires sur une période récente

2. Evolution des Recettes, Dépenses et Soldes Budgétaires

**Evolution mensuelle des Recettes, Dépenses
et Soldes budgétaires
(de Janvier au 25 Juin 2018)**



2. Evolution des Recettes, Dépenses et Soldes Budgétaires

- ❑ L'exécution des finances publiques en 2017 s'est déroulée dans un contexte difficile marqué par : (i) l'adoption tardive de la Loi de finances en juin 2018 du fait de changements institutionnels au niveau du Gouvernement ; (ii) la poursuite des effets du dérapage budgétaire de 2016 et (iii) l'accélération de l'inflation et la dépréciation de la monnaie nationale, deux facteurs majeurs qui ont impacté le niveau des recettes en termes réels.
- ❑ L'exécution des recettes et des dépenses budgétaires sur la période de janvier au 25 juin 2018, montre que des progrès considérables ont été réalisés. Au cours de la période sous analyse, les recettes ont enregistré une progression de 72,7% par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

2. Evolution des Recettes, Dépenses et Soldes Budgétaires

- ❑ L'histoire quantitative de notre économie a démontré que l'augmentation des déficits des opérations financières de l'Etat au cours des dernières années a toujours conduit à des préoccupations relatives à la soutenabilité des finances publiques. Ces déficits ont constitué depuis des décennies la principale source d'injection des liquidités dans l'économie et qui a toujours été à la base de l'instabilité du cadre macroéconomique.
- ❑ C'est pour cette raison que le Ministère des Finances, en synergie avec le Ministère du Budget, ont mis en place une règle budgétaire tout au long de l'année 2017 qui a permis d'empêcher un déséquilibre durable entre les dépenses et les recettes de l'Etat. En évitant un déséquilibre structurel des finances publiques, elle permettrait ainsi de limiter le caractère procyclique des politiques publiques et d'empêcher une croissance insoutenable des déficits publics.

2. Evolution des Recettes, Dépenses et Soldes Budgétaires

- ❑ Toutefois, par la politique de gestion sur « base caisse », il s'est dégagé un excédent budgétaire (hors arriérés) représentant 0,1 % du PIB en 2017 contre un déficit budgétaire de 0,9 % du PIB en 2016. Cependant, ce résultat ne tient pas compte des impayés de l'État
- ❑ La loi de finances pour l'exercice 2018, votée à 8.927,88 milliards de CDF pour les recettes du Pouvoir Central, s'est exécutée pour les cinq premiers mois à 3.089,12 milliards de CDF. Rapportée aux prévisions 3.719,95 milliards, il se dégage un taux d'exécution de 83,04%.

3. Nouvelle orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- ❑ Quant à la nouvelle orientation de la politique de mobilisation des recettes que le Ministère des Finances a mis en place, elle consistera à la mise en œuvre effective de différentes recommandations et au suivi des mesures déjà prises en matière de réformes fiscales.
- ❑ L'évolution des recettes fiscales, bien qu'elle ait été marquée par une croissance tout au long des 10 dernières années, hormis une tendance baissière enregistrée ces trois dernières années, l'état des lieux indique que leur collecte est loin de refléter le potentiel fiscal de l'économie.

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- ❑ Dès lors, pour maintenir le cap d'une mobilisation accrue des recettes, il est essentiel de mettre en oeuvre les réformes visant au relèvement des recettes internes et d'appliquer les recommandations issues du Forum sur la fiscalité, organisé en septembre 2017 à Kinshasa.
- ❑ Par ailleurs, le Code minier révisé devrait contribuer à rehausser la contribution des recettes minières au budget de l'État, puisqu'il prévoit une hausse des redevances de 2 % à 3,5 % sur les minerais classiques et jusqu'à 10 % sur les minerais considérés comme stratégiques, notamment le cobalt et le coltan.

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- Toutes ces mesures viseraient d'améliorer le taux de notre pression fiscale qui, en 2017, s'est située à 6,6 % du PIB contre 16,5 % et 15,7 % en moyenne, respectivement, pour l'Afrique subsaharienne et pour les pays en situation de fragilité.

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- Considérant les leçons tirées de la crise financière de 2008 et de la chute des cours des matières premières de 2015, les mesures ci-après ont été retenues pour réduire la vulnérabilité de nos finances publiques et éviter de retomber dans les travers de 2008 et 2015 :
 - intensifier les efforts de mobilisation des ressources publiques;
 - reconstituer les réserves budgétaires;
 - rationaliser les dépenses en privilégiant, dans la rubrique investissement, la réhabilitation des infrastructures de base;
 - maintenir une politique prudente de la dette;
 - diversifier l'économie du pays, en mettant l'accent sur la relance de la production agricole et agroindustrielle.
- En ce qui concerne la mobilisation des ressources publiques, l'objectif du Gouvernement demeure la simplification du système fiscal à l'effet d'améliorer, d'une part, la mobilisation des recettes et, d'autre part, le climat des affaires.

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- le Forum National sur la Réforme du Système Fiscal de la RDC organisé par le Ministère des Finances, en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, avait permis d'identifier les mesures nécessaires pour atteindre ce double objectif.
- Trois ordonnances-lois ont déjà été promulguées dans ce cadre :
 - Primo, l'Ordonnance-Loi portant Code des Accises qui redéfinit le fait générateur de cet impôt, en faisant ressortir réellement le principe du redevable légal et en précisant le moment de son exigibilité; ce qui entraîne le changement de la base imposable de ces droits;

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- o Secundo, l'Ordonnance-loi relative à la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir Central;
- o Tertio, l'Ordonnance-loi relative à la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevance de Province et de l'Entité territoriale décentralisée;
- Ces deux dernières ordonnances-lois prévoient une réduction du nombre des taxes perçues à divers échelons de l'organisation administrative de l'Etat et met fin à leur caractère redondant. A cet effet, elles participent à l'amélioration du climat des affaires en luttant contre le caractère tracassier et asphyxiant du système fiscal dénoncé par les opérateurs économiques, particulièrement les petites et moyennes entreprises;

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- En rapport avec les investissements, le Gouvernement entend orienter pour le moment l'essentiel de ses ressources vers la réhabilitation des infrastructures de base, particulièrement les routes, les routes de desserte agricole, voies fluviales et lacustres, voies aériennes.

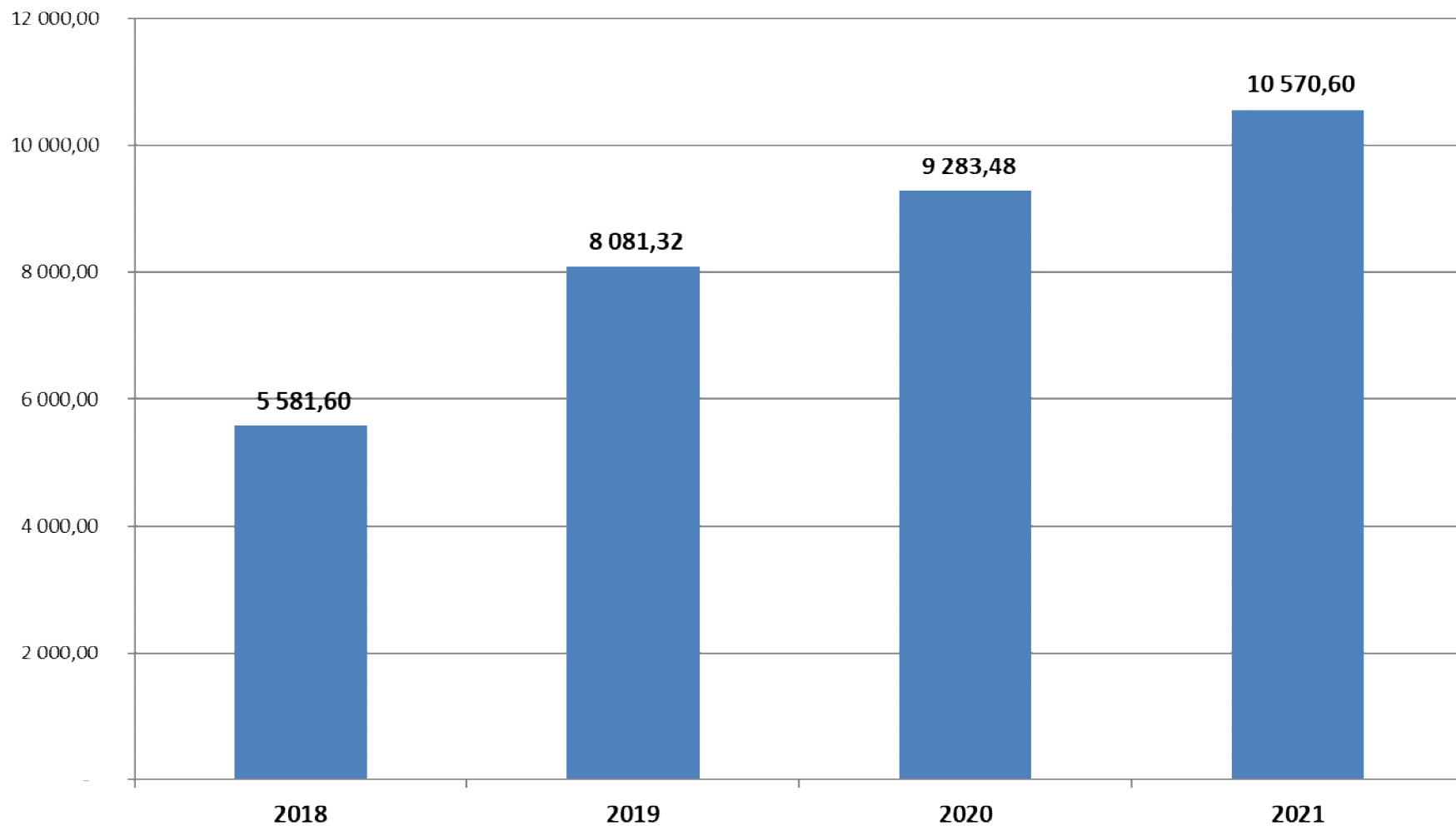
4. Perspectives des recettes publiques pour les trois prochaines années

3. Orientation de la politique de mobilisation des recettes mise en place par le Ministère des Finances

- La situation économique et financière de la RDC reste difficile, Un environnement politico-sécuritaire stable s'avère essentiel à la consolidation de ces résultats.
- Au cours de la période de 2019 à 2021, les recettes du pouvoir central (32.848,2 milliards de FC) seraient constituées des recettes du Budget général (28.438,7 milliards de FC) ; des recettes des budgets annexes (2.892,5 milliards de FC) et de celles des comptes spéciaux (1.517,0 milliards de FC).

4. Perspectives des recettes publiques pour les trois prochaines années

PREFIGURATION DES RECETTES 2018-2021
(en milliards de CDF)



4. Perspectives des recettes publiques pour les trois prochaines années

- Les recettes courantes se situeraient en moyenne à 6.928,0 milliards de FC entre 2018 et 2020, soit 6.590,4 milliards de FC en 2018, 6.900,1 milliards de FC en 2019 et 7.293,4 milliards de FC en 2020. Comparées au produit intérieur brut, il se dégagerait une pression fiscale de 8,3%, 7,0% et 6,6%, respectivement en 2018, 2019 et 2020. Ce qui n'est pas cohérent au regard des perspectives de croissance économique.
- L'accroissement des recettes de l'Etat sur la période concernée (2018-2021) dépendrait de l'accélération de la mise en œuvre des mesures urgentes, prises dans le cadre du comité mixte stratégique, en vue d'éradiquer toute forme de fraudes douanière, administrative et fiscale ainsi que la poursuite des réformes visant le renforcement de la mobilisation des recettes au regard du potentiel fiscal national existant. Ce potentiel devrait se situer entre 23% et 25% du PIB.

5. Stratégie de financement des déficits budgétaires

5. Stratégie de financement des déficits budgétaires

- la stratégie de financement des gaps (impasses) budgétaire consisterait au renforcement de la gestion « base caisse » et au principe de solde budgétaire nul sans recourir au financement de la Banque centrale tout en élargissant l'espace budgétaire pour la fourniture des biens publics essentiels.
- En outre, dans la diversification de ses sources de financement pour une gestion efficace de la trésorerie et un financement sain des investissements à l'effet de consolider la stabilité du cadre macroéconomique, le Gouvernement congolais par le truchement du Ministère des Finances est entrain de finaliser la création et la mise en œuvre d'un marché des titres de la dette publique intérieure.

5. Stratégie de financement des déficits budgétaires

- C'est dans cette optique qu'un montant de 75 milliards de CDF a été inscrit en recette au titre de l'émission des Bons du Trésor et Obligations du Trésor pour l'exercice 2018.

4. Conclusion

4. Conclusion

- Pour élargir la base d'imposition, le Gouvernement en tant qu'agent économique majeur, doit rechercher des financement pour réaliser des investissement massif en vue de créer les conditions de la transformation structurelle de notre économie.
- Cette perspective est de nature à favoriser le déploiement de l'initiative privée en vue de développement des activités économiques dans notre pays.
- A cet effet, le développement du secteur privé pour une croissance plus inclusive, diversifiée et créatrice d'emploi est une des préoccupations essentielles du Gouvernement.

4. Conclusion

- C'est dans ce cadre que le maintien de la stabilité monétaire, la modernisation des infrastructures de base dans le secteur de transport et de l'électricité et l'amélioration de l'environnement des affaires demeurent les priorités du Gouvernement.
- Plusieurs mesures sont déjà prises pour atteindre ces objectifs. Les mesures présentées sont principalement celles suivies directement par le Ministère des Finances.
- Nous encourageons les opérateurs économiques à contacter nos services et ceux de l'Agence Nationale pour Promotion des Investissements (ANAPI) pour plus d'informations sur les efforts du Gouvernement en matière d'amélioration de l'environnement des affaires.

4. Conclusion

- La chute des cours des matières premières a conduit à une détérioration de la situation économique qui s'est traduite par l'accélération de l'inflation et le ralentissement des activités de production.
- En dépit du contexte intérieur difficile, le Gouvernement a pris de mesures courageuses qui ont permis de stabiliser le cadre macroéconomique et de relancer la croissance;
- La crise de 2016 a eu le mérite de mettre en évidence la nécessité de promouvoir le secteur privé par une diversification de notre économie.
- A cet effet, le développement du secteur privé pour une croissance plus inclusive, diversifiée et créatrice d'emploi est une des préoccupations essentielles du Gouvernement;

4. Conclusion

- C'est dans ce cadre que le maintien de la stabilité monétaire, la modernisation des infrastructures de base dans le secteur de transport et de l'électricité et l'amélioration de l'environnement des affaires demeurent les priorités du Gouvernement.
- Plusieurs mesures sont déjà prises pour atteindre ces objectifs. Les mesures présentées sont principalement celles suivies directement par le Ministère des Finances.
- Nous encourageons les opérateurs économiques à contacter nos services et ceux de l'Agence Nationale pour Promotion des Investissements (ANAPI) pour plus d'informations les efforts du Gouvernement en matière d'amélioration de l'environnement des affaires.

Je vous remercie.